

ANNUAIRE FRANÇAIS
DE
RELATIONS
INTERNATIONALES

2015

Volume XVI

**PUBLICATION COURONNÉE PAR
L'ACADÉMIE DES SCIENCES MORALES ET POLITIQUES**

(Prix de la Fondation Edouard Bonnefous, 2008)



Université Panthéon-Assas
Centre Thucydide

FRÈRES D'ARMES ? TÉMOIGNAGE ET RÉFLEXIONS SUR LA COOPÉRATION MILITAIRE FRANCO-AMÉRICAINNE

PAR

PETER HERRLY (*) et DANIELLE KITCHINGMAN-ROY (**)(***)

UNE LONGUE HISTOIRE

L'histoire des relations militaires franco-américaines est un sujet méconnu pour la plupart des Américains et des Français, alors que ces dernières existent depuis la fin de l'Ancien Régime et la Révolution américaine. Ces relations ont toujours existé et se retrouvent même dans la culture populaire de ces deux pays – comme l'illustre le film *The Patriot*, qui revient sur la coopération franco-américaine au temps de la Révolution américaine. La coopération militaire franco-américaine, telle qu'elle existe actuellement, est donc le résultat d'une longue histoire. Au début, les rôles étaient inversés par rapport à ceux qu'on connaît aujourd'hui. Pays neuf, les Etats-Unis cherchaient à enrichir leurs connaissances militaires auprès de la France. Cette dernière, supérieure sur les plans stratégique, tactique et opérationnel, a alors fourni les amiraux et les généraux qui ont formé militairement les Etats-Unis tout en laissant le beau rôle aux chefs militaires américains. Par exemple, le Français Rochambeau, ayant eu l'intuition stratégique de mener la bataille décisive contre les Anglais en Virginie et non pas à New York, a délicatement amené Washington à croire en cette idée et a réussi à persuader les Américains qu'elle venait d'eux, les conduisant ainsi à la victoire de Yorktown en 1781.

Les conflits maritimes non déclarés qui ont éclaté à la toute fin du XVIII^e siècle entre la France et les Etats-Unis n'entacheront pas les relations militaires franco-américaines. De la fondation de West Point – sur le modèle de Saint-Cyr – en passant par l'héritage napoléonien en matière d'art opératif et le vocabulaire même de l'armée américaine – dont 70% des mots qu'elle utilise sont d'origine française –, l'influence militaire française a continué à s'exercer pendant tout le XIX^e siècle.

(*) Colonel (c.r.) de l'Armée américaine, actuellement directeur aux Affaires européennes pour l'Association de l'Armée américaine.

(**) Spécialiste de l'Afrique.

(***) Les auteurs remercient Quentin Gollier de l'aide qu'il leur a apportée dans la rédaction de cet article.

Lors de la Première Guerre mondiale, l'armée américaine est entrée en guerre en 1917 aux côtés des forces de l'Entente et s'est plu à dire qu'elle le faisait par reconnaissance de l'aide reçue au début de son histoire. A cette époque, le niveau technologique des Français sur le plan militaire était encore supérieur à celui des Américains : ils possédaient des blindés et de l'artillerie sophistiquée, ainsi que le savoir-faire requis pour former et gérer une grande armée (1). De fait, presque toutes les munitions utilisées par les forces américaines jusqu'au 11 novembre 1918 (10 millions de munitions en tout) furent de fabrication française (2). Ces connaissances et ce savoir-faire, la France les a transférés aux Américains en échange de leurs soldats, alors que ses propres troupes ressentaient la fatigue des trois années de guerre écoulées. Pour la première fois dans l'histoire, les deux puissances voyaient leur relation militaire atteindre un point d'équilibre.

A la fin de guerre, les Etats-Unis refusèrent d'entrer à la Société des Nations et de ratifier le Traité de Versailles, alors même qu'ils avaient pris part à sa rédaction. Le refus du Sénat américain de ratifier le Traité a donc eu pour conséquence de laisser seuls leurs alliés français, lesquels comptaient pourtant sur les Américains pour obtenir des garanties de sécurité face à la résurgence possible de la menace allemande.

Pendant l'entre-deux-guerres, les Américains ont continué de profiter des savoirs hérités des Français pour consolider leur outil militaire, notamment en matière d'aviation et, surtout, d'artillerie. Très largement influencée par les interactions avec les Français, l'armée américaine a conforté son programme d'armement (tactiques et techniques d'artillerie, stratégie et organisation) afin de doter l'armée américaine d'une force puissante dans la perspective d'une prochaine guerre.

Stratégiquement, les Américains ont été pris de court par la défaite soudaine de la France dès le début du conflit, en juin 1940. Par la suite, ils ont équipé les Forces françaises libres (FFL), qui étaient en train de s'organiser en Afrique du Nord. Alors que les Français avaient fourni des munitions aux Américains en très grande quantité lors de la Première Guerre mondiale, c'était maintenant au tour des Etats-Unis de leur rendre la pareille. Ces derniers ont entraîné et équipé huit divisions françaises en Afrique, partiellement équipé trois divisions en France et ont armé dix-neuf escadrons aériens, tout en restructurant le programme naval français (3). Les Américains ont également fourni aux Français 1 400 avions, 160 000 fusils et carabines, 30 000 mitrailleuses, 3 000 pièces d'artillerie, 5 000 tanks et 51 millions de munitions (4).

(1) Robert B. BRUCE, *A Fraternity of Arms: America and France in the Great War*, University of Kansas Press, Lawrence, 2003.

(2) Marcel VIGNERAS, *US Army in World War II: Rearming the French*, Center of Military History, United States Army, Washington, 1989, p. 4.

(3) *Ibid.*, p. 1.

(4) *Id.*, p. 1.

Quelques années après la fin de la Guerre, en 1948, le président Eisenhower avait ainsi pu déclarer : « *Pendant toute la campagne de France, les hommes des Forces françaises libres ont joué un rôle particulièrement important. Ils ont été extrêmement actifs en Bretagne et, en tous points du front, ils nous ont aidés de mille façons. Sans eux, la libération de la France et la défaite de l'ennemi en Europe occidentale auraient été bien plus longues et nous auraient coûté davantage de pertes* » (5).

Au lendemain du Débarquement et de la Libération, la France du général de Gaulle craignait que les Etats-Unis ne cherchent à leur imposer une sujétion politique. Or, malgré les tensions – ou les querelles – entre le Général et les responsables politiques et diplomatiques américains, les relations entre l'armée américaine et les FFL sont restées bonnes.

Malgré des hauts et des bas politiques et diplomatiques entre Paris et Washington à cette époque et par la suite, la France est toujours restée un allié fondamental pour les Américains. C'est dans cet esprit que Colin Powell, chef d'état-major des armées, choisit en 1993 d'envoyer à Paris un officier de l'armée américaine afin de souligner la volonté des Américains de maintenir de bonnes relations militaires entre les deux pays. Pendant la conversation préparatoire avec cet officier, le chef d'état-major avait esquissé le doigt en l'air une montagne russe (« *ça c'est la relation politique entre nous et la France* », avait-il dit), puis une ligne horizontale (« *votre mission sera de maintenir une relation militaire stable* », avait-il continué). Powell citait alors l'alliance victorieuse entre la France et les Etats-Unis à Yorktown comme l'exemple achevé de cette longue histoire de coopération transatlantique. Ce modèle de collaboration a d'ailleurs fait l'objet d'une introduction dans un manuel d'instruction distribué et lu par plus de deux cent mille officiers des forces américaines (6).

En 1992, quand un conflit dramatique s'était déclenché dans les Balkans, les Etats-Unis avaient refusé de participer aux missions de l'Organisation des Nations Unies (ONU), l'armée américains considérant que le mandat des Nations Unies n'était ni assez clair, ni assez robuste. Ils resteront donc absents de ce terrain entre 1992 et 1995. En revanche, en 1995, quand la France et le Royaume-Uni établirent une Force d'action rapide (FFR) qui renforça considérablement le dispositif de l'ONU face aux Serbes de Bosnie, les Américains contribuèrent à la formation de l'armée croate et, enfin, aux frappes aériennes. La conjonction de ces trois facteurs devait entraîner la défaite des Bosno-Serbes et permettre la paix de Dayton. L'intervention des Etats-Unis dans le conflit et le déploiement d'une force américaine considérable sur le terrain ont du même coup renforcé une

(5) Dwight D. EISENHOWER, *Crusade in Europe*, Doubleday, New York, 1948, p. 296 : « *Throughout France the Free French had been of inestimable value in the campaign. They were particularly active in Brittany, but on every portion of the front we secured help from a multitude of ways. Without their great assistance the liberation of France and the defeat of the enemy in western Europe would have consumed a much longer time and meant greater losses to ourselves.* »

(6) Témoignage de l'auteur.

coopération franco-américaine au sein d'une coalition multinationale, une situation qui continue de nos jours.

LES GUERRES EN IRAQ

Pendant la première guerre du Golfe en 1990-1991, le couple franco-américain a fonctionné à plein, tant sur le plan militaire que politique. Durant cette guerre, la division française « Daguét » a ainsi contribué aux opérations avec audace sur le flanc ouest de l'avance de l'armée coalisée.

Après les événements du 11 septembre et malgré la coopération entre les deux pays face à la menace terroriste, leur entente politique a été mise à mal par le refus de la France de participer à la nouvelle guerre en Iraq. Cependant, tandis que les Américains rebaptisaient leurs frites en « *freedom fries* » (7) pour marquer leur colère face à « *l'abandon* » de leurs alliés français et se jetaient dans une nouvelle guerre au Moyen-Orient, les relations militaires entre les deux pays sont malgré tout restées stables – sur le fond –, ainsi que l'avait souhaité Colin Powell.

Il y a certes eu une période de dégradation – due notamment aux efforts du secrétaire à la défense Donald Rumsfeld pour nuire à la relation entre les deux pays –, mais les activités de coopération entre la France et les Etats-Unis ont pour l'essentiel persisté : partage des espaces aériens, sorties conjointes des navires français et américains, poursuite des sessions d'entraînement franco-américaines et coopération des troupes françaises et américaines en Afghanistan ont continué durant cette période. La mésentente politique entre les deux pays n'aura eu qu'un impact mineur ou du moins passager, sans conséquence directe sur leur coopération militaire.

AFGHANISTAN

Bien avant les attentats du 11 septembre aux Etats-Unis, en 1999, les Nations Unies avaient imposé à l'Afghanistan des sanctions financières et un embargo aérien dans l'espoir d'arrêter Oussama Ben Laden, accusé d'avoir orchestré des attentats contre les ambassades américaines de Nairobi et Dar Es Salam. Après avoir mis en évidence la responsabilité des Talibans dans les attaques du 11 septembre, les Américains décidèrent d'intervenir en Afghanistan et la France choisit, elle aussi, d'y engager ses forces, même si elle n'y était pas obligée. Les frappes américaines en Afghanistan débutèrent en octobre 2001, de même que l'embargo aérien et des sanctions financières, votés par le Conseil de sécurité de l'ONU. Puis la résolution 1386 du 20 décembre 2001 autorisa la création, dans le cadre du Chapitre VII, de la Force internationale d'assistance et de sécurité (FIAS), ultérieurement mise sous le commandement de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord (OTAN), qui pénétra pour la première fois sur le

(7) Alors qu'elles étaient normalement appelées « *french fries* ».

territoire afghan en janvier 2002 avec pour objectif de stabiliser certaines régions du pays.

Son mandat fut ensuite élargi, avec la résolution 1 510, pour inclure tout le territoire du pays. La France est alors présente aux côtés de 40 nations (dont 25 des 27 pays que compte à ce moment-là l'Union européenne) qui interviennent sous mandat de l'ONU. Dans un premier temps, la FIAS était dirigée par plusieurs pays de l'OTAN ; en août 2003, l'Alliance acceptera d'en prendre le commandement en gage de soutien pour les Américains et à un moment où tous pensaient que la mission serait accomplie rapidement. Les Américains, distraits par l'Iraq, négligèrent leur objectif initial : la mission, manquant de ressources et d'une stratégie claire, n'est en effet pas parvenue à créer une situation stable pour la reconstruction de l'État afghan et cet objectif a été rapidement relégué au bas de l'échelle des priorités de la communauté internationale.

L'ensemble des forces françaises en Afghanistan a travaillé en étroite collaboration avec les Américains pour sécuriser et stabiliser l'est du pays, en particulier après que leur mission a été élargie sous la présidence de Nicolas Sarkozy. Pour cela, les forces françaises et américaines se sont entraînées conjointement en France, en se basant sur le mode d'entraînement américain. Inversement, les forces françaises ont participé à un exercice de préparation à la mission FIAS à Fort Campbell aux États-Unis. Le Commandant en chef des forces américaines avait alors loué la coopération franco-américaine : « *Le mois dernier, j'ai envoyé une de mes équipes en France afin de participer à leur entraînement avec la nouvelle unité et tous leurs retours indiquent que la nouvelle unité est une équipe de pointe [...] prête à faire face aux défis que représente le déploiement en Afghanistan* » (8).

Cette nouvelle unité, la Brigade Lafayette, qui, créée en novembre 2009, rassemblait la majeure partie des unités de l'armée de terre française engagées au sein de la FIAS, a été placée sous le commandement de la 82^e division aéroportée américaine, responsable du Regional Command-East (9). La brigade française a travaillé en étroite collaboration avec les militaires américains, les Operational Mentoring and Liaison Teams (OMLT), dans les provinces de Maidan Wardak et Logar. Elle permutera aussi avec les Embedded Training Team (ETT) américains qui opéraient dans la zone de contrôle de la brigade. Cette collaboration militaire a donné des résultats efficaces sur le terrain.

La contribution de la France a été considérable : elle était en 2012 le 5^e contributeur de la mission en Afghanistan avec 3 500 militaires affectés à la FIAS. Tandis que la rotation des forces françaises est organisée sur

(8) « *Last month, I sent a team of my staff to France to participate with the new unit in their mission rehearsal exercise, and all reports from them is that the new unit is a top notch team... Ready to meet the challenges of a deployment to Afghanistan.* »

(9) Le FIAS est divisé en 5 zones : Regional Command (RC) East, RC South, RC Southwest, RC North, commandé par RC Capital, à Kaboul.

une période de quatre mois, les Américains s'organisent quant à eux sur douze mois minimum. De ce fait, les Français, certes moins sous tension grâce à ce système, perdent cependant du temps et de l'argent dans les transports et la logistique et sont désavantagés en termes de connaissance du terrain par rapport aux Américains. La préparation de ces rotations est donc d'une importance primordiale pour une coopération efficace sur le terrain.

HAÏTI

Le 12 janvier 2010, un tremblement de terre fit de Haïti le centre de l'attention du monde entier. De magnitude 7, le séisme ravagea le petit pays caribéen, faisant plus de 220 000 morts et 1,3 million de sans-abri pour un total de 3,5 millions de personnes affectées, soit un tiers de la population du pays. Un premier contingent français atterrit le lendemain du tremblement de terre, en coordination avec les efforts d'assistance internationaux. Cependant, les Américains prirent le contrôle de l'aéroport de Port-au-Prince, ce qui créa des tensions diplomatiques (entre autres incidents, un avion-cargo de Médecins Sans Frontières (MSF), ayant à son bord un hôpital, se vit refoulé). Pendant que les Français manifestaient leur frustration, le discours officiel restait néanmoins positif : la France consentait à ce que les Américains prennent en charge la situation.

De fait, la capacité sans égale de l'armée de l'air américaine à remettre en état les aéroports fait que, sans eux, la situation à Port-au-Prince aurait été bien plus chaotique, donc dangereuse. L'aéroport fut progressivement sous contrôle, ce qui, sur fond de catastrophe naturelle, constitua une réelle réussite – l'incident français n'en est d'ailleurs pas un si on considère qu'une bonne gestion dans ces conditions oblige à limiter le flux d'atterrissages et décollages. Reste que la volonté d'efficacité des Américains – remettre en état un petit aéroport pour accueillir un énorme effort logistique international – aura été en contradiction avec l'esprit « system D » français qui gagnait du terrain à ce moment-là – cette différence culturelle prévisible sera à nouveau perceptible lors de l'opération en Libye.

AFRIQUE

En Afrique, la Communauté française, créée sous de Gaulle après l'effondrement de la IV^e République, met en place des accords entre la France et onze de ses anciennes colonies (toutes sauf la Guinée). Ce dispositif constitue une structure pour la défense des intérêts de la France, la plaçant dans un rôle d'autorité sur le continent, une place qu'elle gardera bien après les années de Gaulle (10). Dans les décennies qui suivent, cette

(10) Bruce WHITEHOUSE, « France and Africa: A 1996 update », Center for Strategic and International Studies (Study n° 191), Washington, déc. 1996.

situation évoluera, mais l'essentiel en sera préservé jusqu'en 1995. Puis l'arrivée de Jacques Chirac, Président à la fois gaulliste et moderniste, permettra de concilier les anciennes approches avec de nouvelles politiques françaises en Afrique.

Reste que la perte progressive du « pré carré » français en Afrique, la baisse des ressources financières et une reconnaissance mutuelle d'intérêts sur le territoire africain ont fait qu'une coopération franco-américaine est rapidement devenue nécessaire sur ce continent, les deux pays ayant constaté qu'ils pouvaient y mener des actions complémentaires. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle l'efficacité de la relation militaire franco-américaine est peut-être la mieux illustrée en Afrique. La France a en effet une longue histoire sur le continent et y entretient des liens culturels et linguistiques ; elle possède donc une connaissance approfondie du terrain que les Américains n'ont pas. Les intérêts à long terme des deux pays étant similaires, la coopération est, de ce fait, souhaitable.

La Côte-d'Ivoire

La tentative de créer une identité « ivoirienne » sur le territoire dans le cadre de la politique dite d'« ivoirité » a entraîné en Côte-d'Ivoire une tension ethno-politique qui éclate en conflit ouvert en 2002, un conflit qui durera cinq ans et fera près d'un million de réfugiés. La crise en Côte-d'Ivoire commença en septembre 2002, quand des soldats rebelles venant du Burkina Faso tentèrent un coup d'Etat en attaquant trois villes, Bouaké, Korhogo et Abidjan. Le cessez-le-feu signé le mois suivant étant aussitôt violé, les militaires français, déjà sur place, furent chargés de protéger les ressortissants français. Paris prit position en faveur d'un accord entre les factions en conflit et en força la conclusion. Cependant, les Américains, ayant au nord du pays des ressortissants civils qu'ils souhaitent évacuer au vu des problèmes sécuritaires, firent appel aux Français sur place pour se renseigner sur la situation locale, bien conscients de leur propre méconnaissance du terrain. Les Français assistèrent sans problème leurs alliés et la coopération sur le terrain fut bien menée – c'est suite au « *debriefing* » à Paris avec Chirac que l'armée, fière de son travail avec les Américains, se rendit compte que tout le monde ne partageait pas son enthousiasme, le Président français s'étant exclamé d'un ton mécontent, selon un officier haut placé dans l'armée française, « *Mais que font les Américains en Côte-d'Ivoire ?* » (11).

Mali

Quand le gouvernement intérimaire malien demanda en 2011 à la France une assistance militaire, la France accepta et demanda à son tour un soutien américain. D'abord matérialisé par la présence d'officiers de liaison américains en Afrique de l'Ouest, l'appui américain aux forces françaises

(11) Entretien avec l'auteur.

fut formalisé par une requête officielle adressée à Washington et rendu visible. Les Etats-Unis envoyèrent également des logisticiens en renfort à Paris et déployèrent sur le terrain un soutien au personnel français dans le cadre de l'opération Serval. Ils mirent aussi à disposition de la France des avions de transport de troupes et de ravitaillement en vol.

Centrafrique

L'opération française Sangaris a été déclenchée en Centrafrique le 5 décembre 2013, avec 2 000 soldats français, en plus des 6 000 soldats africains provenant de nombreux pays voisins. La mission, dont on prévoyait qu'elle allait durer seulement six mois, a été prolongée au vu de la situation sur le terrain. Les Etats-Unis ont pris part à la mission suite à la demande du ministre français de la Défense, Jean-Yves Le Drian, à son homologue américain, Chuck Hagel, les Français ayant réalisé que la mission nécessiterait un appui important, notamment dans le domaine logistique, de la part de l'armée de l'air américaine.

Les capacités américaines ont ainsi pris la forme d'un soutien et d'un accompagnement logistique et informatique. Le transport de troupes africaines, dont le concours a été suscité par les Nations Unies et qui travaillent sur le terrain avec les Français, a été rendu possible grâce aux avions américains. Les renseignements en profondeur reposent également sur le soutien américain. La coopération franco-américaine se manifeste donc par une complémentarité dans laquelle les capacités de l'un compensent les faiblesses de l'autre : l'assistance des Etats-Unis permet en effet aux Français d'augmenter leur efficacité et de compenser l'impossibilité d'envoyer davantage de soldats sur le terrain, en tirant profit des « multiplicateurs de puissance » que constituent les moyens de renseignement, de surveillance et de reconnaissance (RSR) fournis par les Américains.

Cette complémentarité s'appuie également sur les différences fondamentales d'approche entre les deux pays en matière d'interactions militaires, civiles et gouvernementales. C'est là un point capital : alors que le Président français profite d'une relative liberté dans ses prises de décision, ayant face à lui des capacités de résistance limitées, le Président américain n'a pas cette facilité. La machine bureaucratique américaine, construite précisément à cet effet, soumet en effet ce dernier à un processus de décision plus complexe, impliquant l'accord et la coopération du Département d'Etat, du Pentagone, du Sénat, etc. Cette réactivité limitée de la présidence américaine est bien illustrée dans le cas de la Libye.

Libye

Face aux crimes perpétrés par le régime Kadhafi (attaques généralisées et systématiques contre la population civile, considérées comme des crimes contre l'humanité), la communauté internationale se mobilisa au début de 2011 pour intervenir. Le 17 mars, la résolution 1973, placée sous le

Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, fut votée par le Conseil de sécurité, apportant une triple réponse : instauration d'une zone d'exclusion aérienne au-dessus du territoire libyen ; autorisation donnée à la communauté internationale de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger les populations ; enfin, embargo sur les armes. Cette résolution comportait également un embargo aérien, un gel des avoirs et l'interdiction de voyager pour une liste de responsables du régime désignés par les Nations Unies. Deux jours plus tard, la France commença ses opérations aériennes, visant une colonne libyenne près de Bengazi, où on soupçonnait que la population civile était la plus menacée.

La France fut ainsi le premier membre de la coalition à agir et cet engagement solitaire aurait pu donner lieu à des récriminations de la part des autres pays, mais ce ne fut pas le cas. Certes, certains médias américains ont prétendu que les Français, à leur habitude, agissaient de façon isolée, mais cette opinion ne reflétait pas celle des militaires américains. C'est du moins ce qui a été clairement affirmé par un officier américain haut placé au moment des premières frappes françaises : selon lui, Washington considérait les frappes françaises comme tout à la fois autorisées par l'ONU, ciblées, planifiées et exécutées conformément aux buts de la campagne militaire et, donc, échappant à tout reproche.

Après le transfert de la campagne à l'OTAN, une dizaine de jours après le début des opérations, chaque nation a inscrit sa participation dans ce cadre stratégique et a établi une relation directe avec le quartier général de l'OTAN. Même si la mission était commandée principalement par les Etats-Unis, la France n'a pas, comme plusieurs autres alliés, placé ses forces sous leur contrôle. Néanmoins, les Français ont été intégralement impliqués dans la planification et la conduite de frappes militaires. Au lieu d'une relation *leader*/exécutant, où les Américains commandaient et l'allié suivait, il s'est davantage agi, dans le cas de la France, d'une relation de persuasion. La coopération entre les deux pays aura été excellente : un échange régulier d'officiers sur le navire de commandement *USS Mount Whitney* et la présence d'officiers français dans le centre de commandement aérien de Ramstein, en Allemagne, ont fait que l'opération s'est déroulée sans encombre.

Pendant que la France précipitait son engagement militaire en Libye, les Etats-Unis en étaient encore à soupeser leur décision. La France s'est donc trouvée un temps dans une situation où, ne pouvant disposer d'un complément capacitaires allié, elle a dû notamment demander aux Américains du renfort en matière de ravitaillement en vol. La seconde conséquence de la précipitation de l'engagement français aura été de nature stratégique, puisque ce dernier s'est produit sans qu'il ait été répondu par avance à la question de savoir que faire après la chute de Kadhafi.

OTAN

Le couple militaire franco-américain avait perduré malgré la décision de la France de quitter la structure de commandement intégrée de l'OTAN en 1966. Dans les décennies qui avaient suivi, les deux armées de terre avaient en effet maintenu une collaboration soutenue, bien que limitée, notamment *via* des échanges d'officiers dans des cadres académiques, ce qui a pu assurer une sorte de continuité hors du contexte de l'OTAN. Depuis la fin de la Guerre froide, les choses ont changé et la France a été, de manière constante, l'un des premiers contributeurs aux opérations de l'OTAN.

En rejoignant en fin de compte la structure de commandement intégrée en 2009, Paris a tiré les conséquences de cet engagement tout en se mettant en mesure de contribuer davantage à l'efficacité de l'Alliance. L'armée française a ainsi détaché quelques-uns de ses principaux officiers au SHAPE (12). Le général de corps d'armée américain Frederick « Ben » Hodges, qui a récemment achevé une mission de deux ans au nouveau poste de commandant des forces terrestres de l'OTAN, a travaillé avec les forces françaises. Il livre un témoignage sans ambages : il a trouvé remarquable la coopération bilatérale au sein du SHAPE et excellente sa relation avec son adjoint, un Français, qui se sera révélé pour lui un relais primordial.

L'armée française est aujourd'hui le troisième contributeur en officiers auprès du LANDCOM (13) (35 officiers français pour une cinquantaine d'Américains et une quarantaine de Britanniques) et la « *contribution française a toujours été d'un professionnalisme extraordinaire, jouant un rôle-clé dans le fonctionnement et l'efficacité du centre de commandement* », affirme Hodges. Malgré l'absence d'un officier général français dans ce commandement – un problème en cours de résolution –, la coopération franco-américaine au sein de l'OTAN est, de manière générale, excellente.

LA SITUATION ACTUELLE

Grâce aux évolutions intervenues dans le domaine de la défense ces vingt dernières années, la relation militaire franco-américaine connaît, selon des sources haut placées des deux côtés, une véritable « lune de miel ». Pour les Américains, les Français ont une des seules armées ayant pu construire et maintenir ses capacités dans une gamme d'activités diversifiée et avec laquelle ils ont pu maintenir un programme de coopération et un engagement à long terme. Les Américains jugent qu'ils travaillent efficacement avec les Français parce que ces derniers sont prêts à prendre part au combat et à faire face aux dangers avec un enthousiasme sans égal. Cependant, les Français n'ayant pas les mêmes ressources que les Américains (drones, ravitaillement en vol, etc.), n'ont bien sûr pas les

(12) *Supreme Headquarters Allied Powers Europe* (SHAPE), centre de commandement intégré établi le 2 avril 1951 à Rocquencourt en France puis déménagé à Casteau, Mons, en Belgique en 1967.

(13) *Allied Land Command*, commandement central des forces de terre de l'OTAN.

mêmes capacités. Les deux armées sont donc complémentaires, malgré des problèmes persistants. L'utilité de participer à une alliance réside, du point de vue américain – et sûrement aussi du point de vue français – dans la possibilité d'échanger sur des sujets divers, au sein d'une même équipe, processus que le retour de la France dans le commandement intégré de l'OTAN facilite sans nul doute.

Pour Pierre de Villiers, chef d'état-major des Armées françaises, en octobre 2014, la position française envers les Américains est à la fois claire et constructive. A une question sur les relations entre les deux pays et le mythe selon lequel la France ne ferait que suivre les ordres directs des Américains, de Villiers précise : « *Une coalition, c'est un chef et ensuite des gens qui sont dans l'équipe. Nous sommes dans l'équipe en Iraq. Nous sommes les chefs dans la bande sahélo-saharienne.* » Il insiste également sur la coopération professionnelle : « *Je veux vous assurer que les Américains sont de remarquables équipiers avec nous dans la bande sahélo-saharienne* » (14), notamment en tant que fournisseur d'équipement, de forces spéciales, de drones et d'expertise.

Du point de vue français, la relation entre la France et les Etats-Unis oscille entre une incertitude perpétuelle face aux enjeux de la politique intérieure américaine et une véritable volonté de travailler ensemble. L'avenir des relations franco-américaines, dans le cadre de l'OTAN comme en dehors, sera cependant affecté par les contraintes budgétaires. Dans les deux pays comme chez les autres alliés, la pression budgétaire se traduit par des coupes sèches qui forcent les alliés à s'appuyer davantage les uns sur les autres. Une armée totalement autosuffisante n'étant plus envisageable à l'avenir, on semble plutôt tendre vers une organisation multilatérale, à laquelle chaque membre contribue à travers un élément-clef. La relation franco-américaine fonctionne déjà de cette manière. Sachant que les Etats-Unis peuvent fournir certains actifs, comme ils l'ont fait au Mali et en Centrafrique, et ayant confiance en cette relation bilatérale, la France n'a plus forcément besoin de se soucier du fait de disposer en propre de ces actifs. Cela a d'importantes conséquences politiques internes et des implications à long terme.

* *
*

Après plusieurs siècles de coopération parfois inégale, la complémentarité des armées entre Français et Américains les rend toujours mutuellement indispensables. Cette dialectique, structurée par l'OTAN mais forgée entre les sommets du Pamir, les dunes du Sahel et les pistes ivoiriennes, demeure ainsi un facteur essentiel dans l'organisation des interventions extérieures de ces deux puissances militaires incontournables du monde actuel.

(14) Entretien avec Pierre de Villiers sur Europe 1 radio, 24 oct. 2014, disponible à la page www.europe1.fr/mediacenter/emissions/l-interview-de-jean-pierre-elkabbach/videos/pierre-de-villiers-la-machine-de-la-coalition-est-en-route-2269369.

Si des tensions peuvent surgir dans un contexte de désaccord politique conjoncturel, l'histoire a montré que la collaboration entre des armées conscientes de leur passé commun demeure une constante plus forte que les inévitables oscillations politiques de court terme. Les états-majors ont, de part et d'autre, œuvré, avec un large succès, à protéger la relation militaire entre les deux pays des effets de ces fluctuations.